

Administration communale de 4170 Comblain-au-Pont
Séance du Conseil communal du
28.08.2014 19h00

Ordre du jour avec GUIDE MÉMOIRE

SEANCE PUBLIQUE

FINANCES

08422442 (1) Convention en matière d'avance de trésorerie remboursable sans intérêt entre la Province de Liège et la comune de Comblain-au-Pont ^{-1.784.13}

La Province de Liège propose un prêt sans intérêt remboursable en 10 annuités pour aider les communes à maintenir une trésorerie positive dans le cadre de la gestion des services d'incendie pour les exercices 2007 à 2011.

08423243 (2) Cultes - Fabrique d'Eglise - Saint Joseph - Oneux - Budget 2014 ^{-1.857.073.521.1}

08423244 (3) Cultes - Fabrique d'Eglise - Sacré Coeur - Poulseur - Budget 2015 ^{-1.857.073.521.1}

08422479 (4) PLAN « TROTTOIRS 2011 » VISANT A AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS ET LE CADRE DE VIE DES CITOYENS : approbation du projet et du montant estimé pour la réalisation des trottoirs quai de l'Ourthe et quai du Cisaive et approbation du principe de l'intégration de ces travaux dans le futur marché conjoint de travaux d'égouttage et de pose d'un collecteur en rive gauche de l'Ourthe et du dévoiement de la RN 654 au niveau de la Traversée de Comblain-au-Pont (marché public coordonné par le Service Public de Wallonie - Direction des Routes). -1.811.122.1

Une demande de prolongation du délai avait été introduite auprès du SPW.

Le projet approuvé doit être rentré pour le 15 septembre 2014 au plus tard.

Le bureau GESPLAN a réalisé des plans d'ensemble de la traversée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme introduite par le SPW Routes (enquête publique lancée le 25 août 2014) et le SPW Routes a réalisé le métré (descriptif technique) des trottoirs.

La Direction des Routes de Liège doit fournir le métré (promis pour le 25 août au plus tard).

Ce métré sera intégré au cahier spécial des charges général du marché public de travaux conjoints coordonnés par le SPW – Directions des Routes de Liège, qui intégrera les travaux d'égouttage de la SPGE, les travaux de la CILE, de la Commune, de TECTEO, de Belgacom, ainsi que les travaux de dévoiement de la RN654 par le SPW Routes.

Ce cahier spécial des charges est en cours de rédaction. Un canevas de base a été proposé début août par la Direction des Routes de Liège (consultable).

Conformément à l'arrêté ministériel de subvention Plan Trottoirs 2011 du 28 juin 2012, le dossier « PROJET » doit notamment contenir :

- « c) la délibération par laquelle le demandeur approuve le projet et le montant de l'estimation, choisit le mode de passation du marché, en fixe les conditions, fixe les éléments constitutifs de l'avis de marché s'il échet et sollicite les subventions ; »

Vu l'urgence, et bien que la Direction des Routes n'ait pas fourni à temps (7 jours ouvrables avant le conseil) le projet de métré ;

Le Conseil communal est donc invité à approuver :

1° le projet sur base des plans de GESPLAN et du métré spécifique fourni par la Direction des Routes de Liège ;

2° d'approuver l'estimation initiale du montant des travaux à 207.636 € tva, subventionnés jusqu'à concurrence de maximum 165.000 € tva ;

3° d'approuver le principe de l'intégration du marché de travaux au marché conjoint qui sera coordonné par le SPW – Direction des Routes de Liège ;

4° d'approuver le principe de la passation de ce marché conjoint par adjudication publique ouverte, mais d'attendre les documents définitifs (cahier spécial des charges, avis de marché, etc.) pour pouvoir approuver définitivement le marché ;

5° de solliciter auprès de la Direction des Déplacements doux et partenariats communaux un report des délais mentionnés dans l'arrêté ministériel de subvention du 28 juin 2012 en fonction de l'état d'avancement du marché public de travaux conjoints et des différentes phases de celui-ci.

08423021 (5) Promesse de vente de l'ancienne cordonnerie à Poulseur, place Sevrin (place Puissant selon cadastre. -2.073.511.2

Le Conseil communal est invité à approuver la promesse de vente relative à un immeuble à réhabiliter étant une ancienne cordonnerie sis place Sevrin, (place Puissant, 5, selon cadastre), cadastré comme maison de commerce, section C, partie du numéro 26/03 G, pour une superficie mesurée de septante-trois mètres carrés quarante décimètres carrés (73,40 m²).

Telle que cette parcelle figure sous

08423032 (6) Plan d'investissement 2013-2016 : Travaux de voirie et de sécurisation Fond du sart à Poulseur. Auteur de projet, coordination santé et sécurité -1.811.111.2

Le Conseil communal est invité à approuver le cahier des charges N° 20140018/del08423032/cdu1.811.111.2 et le montant estimé du marché "Plan d'investissement 2013-2016 : Travaux de voirie et de sécurisation Fond du sart à Poulseur. Auteur de projet et coordination sécurité ", établis par le Secrétariat communal. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 29.970,00 € hors TVA ou 36.263,70 €, 21% TVA comprise.

08423274 (7) Procès-verbal de la séance précédente. -2.075.1.077.7